



COMMUNIQUÉ SUIVI AUGMENTATIONS SALARIALES – C’EST UN MANQUE DE RESPECT... 26 juin 2025

Chers membres,

Une grande majorité de nos membres ont écrit un ou des courriels à leur député, ce qui est entièrement leur droit en tant que contribuable. Ça met énormément de pression sur le gouvernement, on vous l’assure.

En moins d’une semaine (!!), certains membres de l’APER, dont le député est membre de la CAQ, ont reçu le message formaté suivant :

Le gouvernement a désormais conclu les discussions avec l’ensemble des groupes de cadres de plusieurs secteurs. (C’est fini depuis le 28 mars 2025 NDLR)

Les propositions patronales ont été présentées aux différentes associations qui ont accepté le contenu. (C’est fini depuis le 28 mars 2025 NDLR)

Les travaux sont présentement en cours pour finaliser le processus dans les meilleurs délais. (Ça fait 2 mois que c’est réglé et l’on est incapable de nous donner un échéancier NDLR)

Ça leur a pris moins d’une semaine pour pondre ce texte sibyllin qui ne vous donne aucune autre information que ce que l’APER vous donne depuis le 28 mars dernier.

Ça fait maintenant deux mois que les associations de cadres et le gouvernement sont parvenus à une entente... et ça ne bouge pas et l’on est incapable (!!)

Lors des discussions avec le gouvernement, celui-ci a mis le proverbial « fusil sur la tempe » des associations de cadres pour forcer un règlement à la fin mars parce que c’était urgent de régler le tout... c’est moins urgent de payer!

Nous demandons un échéancier, c’est le respect minimal auquel vous avez droit. Tout le monde est actuellement payé sauf vous. Tout le monde part en vacances avec une augmentation salariale ou sachant quand elle sera payée.

Il n’y a aucun autre employeur au Québec qui n’aurait pas la décence d’informer son personnel du moment du versement des augmentations salariales, c’est simplement du respect!

Si vous n’avez pas encore écrit à votre député, on vous demande d’écrire le texte suivant à votre député :

Comme cadre du réseau de la santé et des services sociaux, j'ai géré la pandémie, la vaccination des québécois, j'ai assuré les services essentiels pendant la grève des employés syndiqués, et je n'ai toujours pas mes augmentations salariales. Vous, comme député, vous les avez reçues. Les cadres de Santé Québec ont obtenu 10% d'augmentation. Tous les employés syndiqués ainsi que tous les cadres de tous les secteurs public et parapublic ont eu leurs augmentations, sauf nous... et l'on nous dit que ce ne sera pas sous peu... pourquoi?

Voici la liste des députés : <https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html#listeDeputes>

Si vous avez déjà écrit à votre député et que vous avez reçu la réponse formatée ci-haut, vous pouvez répondre ceci :

Bonjour,

*Merci pour votre suivi. Cependant votre réponse ne me donne aucune nouvelle information que je n'ai déjà. J'aimerais vous réitérer que nous avons eu une entente avec le gouvernement le **28 mars dernier** et nous n'avons toujours pas d'échéancier pour les augmentations salariales. Par respect, j'aimerais connaître l'échéancier.*

En plus de la gestion de la pandémie, de la vaccination, de la grève des employés, actuellement, je travaille à la mise en place de la réforme Santé Québec et je gère les compressions demandées par votre gouvernement.

*Un échéancier, alors que tout le monde a eu les augmentations salariales, serait un respect **minimal**.*

S'il vous plaît, prenez 5 minutes pour écrire un courriel à votre député. Faites-suivre à vos collègues et supérieurs. Le mot à passer : « As-tu écrit à ton député? » Nous avons tous le droit d'avoir l'échéancier... surtout lorsqu'on nous force à régler parce que c'est urgent.

Équipe APER
association@aper.qc.ca